

Avis 2021-11-29 portant sur la « 5^e vague de la crise Covid »

INTITULÉ : Avis 2021-11-29 adopté par la commission permanente de la CRSA le 29 novembre 2021 suite à l'intervention du Ministre des Solidarités et de la Santé du 25 novembre 2021 portant sur la « 5^e vague de la crise Covid »

RÉFÉRENCE : Avis 2021-11-29 CRSA BFC

ADOPTÉ LE : 29 novembre 2021 par la Commission Permanente

PROCÉDURE : Urgence

VOTE : 19 votants

POUR = 18 CONTRE = 0 ABSTENTION = 1

PROCÉDURE DE VOTE : Par voie dématérialisée

TYPE DE SAISINE : Auto-saisine

RAPPORTEUR : Emmanuel Ronot, Président de la CRSA BFC

CONTEXTE

Dans sa réunion du lundi 22 novembre 2021, la Commission Permanente de la CRSA, après une présentation par l'Agence Régionale de Santé des dernières données épidémiologiques prend acte de l'accélération du virus et de l'arrivée de la "cinquième vague".

Suite à cette présentation, elle décide de s'autosaisir pour rappeler à tous les leviers pour ralentir la circulation du virus et proposer aux pouvoirs publics des recommandations.

RAPPELS

Le respect des gestes barrières permet de réduire significativement la transmission de la COVID-19 : le port du masque là où il est obligatoire et dans les zones à forte concentration du public, le lavage des mains régulier, la distanciation physique et l'aération régulière des locaux.

La vaccination est un outil indispensable pour diminuer les formes graves et limiter autant que possible la tension hospitalière.

- Chacun peut se faire vacciner dans un centre de vaccination, auprès des médecins généralistes, sage-femmes, pharmaciens, ou infirmiers libéraux.
- Et chacun peut facilement aujourd'hui se faire vacciner ou faire un rappel selon sa situation. Ceci est d'autant plus important pour les personnes de plus de 65 ans, les personnes à risque de forme grave, les professionnels de santé, l'ensemble des salariés du secteur de la santé et du médico-social, les aides à domicile intervenant auprès de personnes vulnérables, les professionnels du transport sanitaire et les pompiers, quel que soit leur âge.

RECOMMANDATIONS

La CRSA BFC recommande de :

1. Maintenir une communication claire et transparente sur les principaux indicateurs. A ce titre, il est nécessaire de conserver une communication grand public de la part de l'ARS dont les médias, mais aussi les membres de la CRSA, puissent s'emparer et relayer.
2. Associer les instances de démocratie en santé en cas de nouvelles mesures territoriales prises pour lutter contre l'épidémie. La CRSA propose d'associer les instances de démocratie en santé dans la cellule de crise régionale et les cellules de crise locales.
3. Conserver des centres de vaccination au plus proche de la population. Bien que la vaccination soit possible en "médecine de ville", il est indispensable de conserver une forte disponibilité pour vacciner, et plus particulièrement dans les zones à haute circulation du virus.
4. Associer dans chaque cellule de vaccination départementale au moins un représentant des usagers du système de santé afin de maintenir un lien avec la population.